

COMpte RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 30 OCTOBRE 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 30 octobre à 20 heures 00, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est rassemblé en session ordinaire, à la mairie de BOURNEAU, sous la présidence de M. GUIGNARD Gérard, Maire.

Présents : GUIGNARD Gérard, BRETON Claude, GUILMINEAU Mireille, EON Gilles, PAGENAUD Hélène, DERVIN Thierry, LETHEUL Michel, LABOUREUX Delphine, BILLY Florence, GOIS Jean-Baptiste, BAUDOUIN Bernard, BONAMY Lisa, NAULEAU Julien, VINCENT Joël.

Absents excusés : GELOT Cecilia

Mme Cecilia GELOT a donné pouvoir à Mme PAGENAUD Hélène.

Secrétaire de séance : Lisa BONAMY

A l'ouverture de la séance, le Maire invite l'ensemble du Conseil, à rendre hommage à Mme Yolande BRUNET, conseillère municipale de 2014 à 2020 et qui continuait d'œuvrer bénévolement pour la commune, notamment en assurant les états des lieux des salles lors des locations. Une minute de silence est respectée.

Le point - Cantine à 1€ : engagement loi « égalim », prévu à l'ordre du jour est reporté à une date ultérieure.

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents :

1. – APPROUVE le procès-verbal de la réunion de conseil du 11 septembre 2025.

2. – PREND ACTE des décisions prises par Monsieur le Maire en fonction des délégations attribuées au maire par le conseil municipal :

- Un devis de WELDOM pour l'achat du carrelage pour l'aménagement de l'atelier communal pour un montant total de 345.78 € TTC,
- Un devis de CHAUSSON MATERIAUX pour l'achat d'une paire de chaussure de sécurité et d'une paire de bottes pour M. BERTRAND David pour un montant total de 141.56 € TTC,
- Une offre de Mme JAUNET Patricia, architecte du patrimoine, pour ses honoraires pour les travaux de restauration de la Nef de l'église Saint Jean Baptiste pour un montant total de 33 915.84 € TTC,
- Un devis de BOUTIN pour l'achat de vêtements de travail pour M. BERTRAND David pour un montant total de 322.70 € TTC,
- Un devis de WURTH pour l'achat de vêtements de travail pour Mr ALEXANDRINO Victor pour un montant total de 105.90 € TTC,
- Un devis de DISTRI FETES pour l'achat d'un traineau – illuminations pour un montant total de 873.60 € TTC,
- Un devis de POLLET pour l'achat de savon mousse et le remplacement du balai de l'aspirateur de l'école pour un montant total de 149.68 € TTC,
- Un devis de CHAUSSON MATÉRIAUX pour l'achat de tuiles pour un montant total de 861.95 € TTC,
- Un devis de GUILBAUD CLOVIS pour des travaux d'aménagement d'un accès dans l'ancien lotissement de Fourchaud pour un montant total de 1 886.40 € TTC,
- Un devis de O'VENT DES SAPINS (La Sapinière) pour l'achat de 6 sapins pour un montant total de 245.16 € TTC,
- Un devis de COLLECTIVITES EQUIPEMENTS pour la reliure des registres d'état civil des années 2013 à 2022 pour un montant total de 428.13 € TTC,
- Un devis de BOUTIN pour l'achat d'un destructeur des documents pour la Mairie pour un montant total de 287.90 € TTC,
- Un devis de GUILBAUD Clovis pour la fourniture de palis grey pour la courette du locatif pour un montant total de 334.56 € TTC,
- Un devis de ROMAIN INFORMATIQUE pour la fourniture d'un téléphone mobile + housse (service technique) pour un montant total de 269.80 €TTC,

- Un devis de ROMAIN INFORMATIQUE pour l'installation d'une téléphonie à la bibliothèque pour un montant total de 469.80 € TTC,
 - Un devis de ÉCHOPPE pour vêtements et chaussures de travail (agente cantine) pour un montant total de 186.60 € TTC,
 - Un devis de E-COLLECTIVITÉS pour une formation d'1 journée sur le logiciel de comptabilité (agente administrative) pour un montant total de 120 € TTC,
 - Un achat à WELDOM d'un compresseur 6L pour un montant de 159 € TTC,
 - Un devis de WURTH pour l'achat de balais pour espaces verts et d'un coffret de douilles pour un montant total de 249.60 € TTC.

3.- DECIDE DE PROCÉDER aux décisions modificatives suivantes, sur le budget de l'exercice 2025 du budget principal :

Section	CREDITS A OUVRIR - DEPENSES			CREDITS A OUVRIR - RECETTES			OBSERVATIONS
	chapitre	article	montant	chapitre	article	montant	
Investissement	Opération 42	achat de terrains et immeubles	2111	-100,00 €			
	Opération 42	achat de terrains et immeubles	2188	100,00 €			
				0,00 €			0,00 €

Section	CREDITS A OUVRIR - DEPENSES			CREDITS A OUVRIR - RECETTES			OBSERVATIONS
	OP/CH	article	montant	OP/CH	article	montant	
Investissement	Opération 54	aménagement parking - aires de loisirs	2315	-12 000,00 €			
	Opération 44	Eglise : rénovation de la nef	2315	12 000,00 €			
				0,00 €			0,00 €

Section	CREDITS A OUVRIR - DEPENSES			CREDITS A OUVRIR - RECETTES			OBSERVATIONS
	OP/CH	article	montant	OP/CH	article	montant	
Investissement	Opération 56	archives communales	21622	5 700,00 €	Opération 56	1313	2 317,50 €
	Opération 54	aménagement parking - aires de loisirs	2315	-3 382,50 €	Opération 54	1313	3 382,50 €
				2 317,50 €			2 317,50 €

Section	CREDITS A OUVRIR - DEPENSES			CREDITS A OUVRIR - RECETTES			OBSERVATIONS
	OP/CH	article	montant	OP/CH	article	montant	
Investissement	Opération 54	aménagement parking - aires de loisirs	2315	-8 000.00 €			
	Opération 26	Achat de matériel et de mobilier	2188	1 000.00 €			
			21848	7 000.00 €			
				0.00 €			0.00 €

4.- APPROUVE la modification des statuts de la Communauté de Communes Pays de Fontenay-Vendée telle que proposée par la délibération du Conseil Communautaire du 6/10/2025, soit l'ajout d'une précision au sein de l'article relatif à la compétence en matière d'organisation de la mobilité : « délégation à la Région des Pays de la Loire de la compétence en matière de Transport à la Demande sur le ressort territorial » :

APPROUVE le projet de modification des statuts de la Communauté de communes Pays de Fontenay-Vendée annexé à la délibération ;

DONNE SON ACCORD au principe de délégation partielle de compétence de la communauté de communes à la Région Pays de la Loire pour le transport à la demande, pour ce qui concerne les trajets internes au ressort territorial de la Communauté de communes, sous réserve de la validation de cette modification de statuts par arrêté préfectoral ;
CHARGE Monsieur le Maire de l'exécution de cette délibération.

5. – Après avoir pris connaissance de la convention constitutive du GIP Géo Vendée, **S'ENGAGE** à en respecter toutes les dispositions et **PREND ACTE** de la nécessité d'adhérer au GIP Géo Vendée et par voie de conséquence :

APPROUVE l'adhésion au GIP Géo Vendée ;

DONNE POUVOIR à Monsieur le Maire, Gérard GUIGNARD, aux fins de représenter la Commune de Bourneau auprès du GIP Géo Vendée afin de solliciter l'adhésion de la Commune de Bourneau au GIP et de signer la convention constitutive du GIP et ses avenants ;

DESIGNE en tant que représentant de la commune de Bourneau, Monsieur le Maire, Gérard GUIGNARD, titulaire, et Monsieur le 1^{er} Adjoint, Claude BRETON, suppléant, aux fins de siéger et voter à l'Assemblée Générale du GIP ;

DESIGNE en tant que représentant de la commune de Bourneau, Monsieur le Maire, Gérard GUIGNARD, s'il est désigné au sein d'un collège administrateur, aux fins de siéger et voter au Conseil d'administration du GIP ;

6. - PREND ACTE des Rapports annuels sur le Prix et à la Qualité des Services (RPQS) publics d'assainissement non collectif et d'assainissement collectif de la Communauté de communes du Pays de Fontenay-Vendée et **APPROUVE** ces Rapports ;

7. – DECIDE après avis favorable du Comité Social Territorial du CDG 85 rendu le 15/09/2025, de participer au financement des contrats individuels labellisés de protection sociale complémentaire en matière de santé des agents de la commune, à hauteur de 15 €, quelle que soit leur quotité de travail, et **DIT** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la commune ;

8. – MODIFIE le tableau des effectifs à compter du 1^{er} octobre, comme suit :

	Date de délibération portant création de l'emploi ou modification du temps de travail	Statut	Catégorie	Grade	Libellé de l'emploi	Nom de l'agent	Durée hebdomadaire du poste en H/min	Poste budgétaire	Poste pourvu/occupé	Poste vacant
Filière administrative	Délibération du 19/01/2023	Titulaire	C	Adjointe Administrative faisant fonction de Secrétaire Générale de Mairie	Secrétaire Générale de Mairie	BENOIST Vanessa	35h00	1	1	
	Délibération du 23/01/2025	Contractuel	C	Adjointe Administratrice	Adjointe administrative	PINGON Céline	35h00	1	1	
	Délibération du 19/01/2023	Titulaire	C	Adjointe Administratrice	Adjointe administrative	MERCIER Ludivine	35h00	1	1	
Filière technique	Délibération du 07/12/2023	Titulaire	C	Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	Adjoint technique	GAUTRON Christian	35h00	1	1	
	Délibération du 23/01/2025	Contractuel	C	Adjoint technique	Adjoint technique	BERTRAND David	35h00	1	1	
	Délibération du 02/08/2021	Titulaire	C	Adjoint technique	Adjoint technique	ALEXANDRIN O Victor	35h00	1	1	
	Délibération du 22/02/2007	Titulaire	C	Adjoint technique	Adjoint technique en restauration	GAUBERT Stéphanie	35h00	1	1	
	Délibération du 26/08/2019	Stagiaire	C	Adjoint technique	Adjoint technique faisant fonction d'ATSEM	RUCHO Sandrine	31h30	1	1	
	Délibération du 16/02/2023	Contractuel	C	Adjoint technique	Adjoint technique - Garderie périscolaire	COIRIER Béatrice	15h00	1	1	
	Délibération du 16/12/2021	Contractuel		Adjoint technique	Adjoint technique - Aide cantinière et agent de service	JUILLET Claudie	14h00	1	1	

9. -AUTORISE Monsieur le Maire à recruter des agents contractuels pour faire face à des besoins liés à un accroissement temporaire d'activités pour une période de 12 mois maximum sur une durée de 18 mois consécutifs (article 3. – 1° de la loi n° 84-53) ; à savoir pour l'année 2025 : au maximum 1 emploi à temps complet dans le grade d'adjoint technique relevant de la catégorie C pour exercer des fonctions d'agent d'entretien ou pour des agents affectés au niveau de l'école et au maximum 1 emploi à temps complet dans le grade d'adjoint administratif relevant de la catégorie C pour exercer des fonctions d'adjoint administratif,

CHARGE Monsieur le Maire de la constatation des besoins concernés ainsi que de la détermination des niveaux de recrutement et de rémunération des candidats selon la nature des fonctions et de leur profil (rémunération limitée à l'indice terminal du grade de référence), et **DIT** que les crédits correspondants sont inscrits au budget de la commune.

QUESTIONS DIVERSES

LOTISSEMENT RUE DE LA GARE

La réservation du lot 11 est en cours de traitement.

Des permis de construire ont été déposés pour les lots n° 3 et n°14 ; les 2 permis ont été accordés le 16/10/2025.

Le permis des lots 1 et 2 pour la Compagnie du Logement a été refusé considérant le non-respect des dispositions du règlement du lotissement sur les haies et sur le nombre de places de stationnement à créer par lot. Une nouvelle demande de permis devrait être déposée courant novembre en prévision d'une acquisition des terrains début 2026.

Actuellement sur 20 lots, 9 sont vendus et/ou réservés.

Le Conseil constate que seuls les lots le long de la voie publique sont réservés, tandis que les lots en bordure de talus restent libres.

SOLIHA – TRAVAUX DU BATIMENT COMMUNAL 1 RUE DU CHATEAU

Une visite des locaux a été organisée pour l'ensemble du conseil à 19h30 ce jour.

M. Claude BRETON explique que la réception du chantier qui devait avoir lieu lors de la réunion de chantier du jour, à 14h30, n'a pas été faite compte-tenu de points à revoir et de finitions restant à réaliser :

- le carrelage de la pièce de vie d'un des logements,
- des peintures à revoir à plusieurs endroits,
- la faïence dans les sanitaires du local communal,
- l'électricité du local communal, notamment liée à la pose de la VMC.

L'objectif est de complètement finaliser ce chantier pour le 15/11/2025.

Concernant ce local, l'installation d'une VMC de type logement a été décidée et mise en place, diversifiant ainsi les utilisations possibles. Le devis, bien que plus cher, entre dans le cadre du marché initial du fait des moins-values.

Les personnes intéressées peuvent remplir leur dossier de demande (formulaire disponible à la mairie) ; 2 dossiers ont ainsi été transmis. Toutefois, la décision finale appartient à SOLIHA.

POINT SUR LES TRAVAUX SUR LA COMMUNE

M. Claude BRETON fait un point rapide sur les différents travaux de la commune, sachant qu'un mail a été adressé au préalable, à l'ensemble du conseil :

- L'exploitation du bois bordant la lagune ainsi qu'en bordure du lotissement de la forêt est terminée (le bois est stocké en attendant le broyage),
- Le nettoyage de la salle polyvalente extérieur et intérieur ainsi que du mobilier est terminé,
- Les travaux de compomac urgents prévus sur les chemins sont à présent finis,
- Un banc public a été installé avec le concours d'Eco-Nature près du monument aux morts,
- La couverture des toilettes publiques est à présent rénovée,
- Au local technique, il reste à finir de poser le carrelage et la faïence (toujours avec le concours d'Eco-Nature) et la pose des sanitaires et de la douche par l'entreprise GACHIGNARD. Un problème d'infiltration d'eau par le toit persiste au niveau de la partie bureau / archives, l'architecte POCHON a été relancé à ce sujet.

Une visite du local technique sera organisée.

L'ECOLE

Le diorama réalisé par les élèves de la classe de CM, a été restitué à la commune et il est en exposition en devanture de l'ancienne boulangerie depuis le 2 octobre 2025.

M. EON précise qu'il a fait l'objet d'un article dans « Vue d'Ici ».

L'entreprise BOUILLAUD est intervenue sur l'école pour la porte des toilettes des garçons et les fenêtres de la garderie et de la classe des CP-CE1.

Un dispositif de chasse d'eau d'un des toilettes des maternelles est en cours de réparation, ainsi que le tuyau de la plonge et le lave-main de la cuisine ; réparations effectuées par l'entreprise GACHIGNARD.

Le prestataire Romain-Informatique est intervenue pour des travaux demandés par la Directrice de l'école.

Des petits travaux de réparation ont été effectués par les agents techniques afin de répondre aux attentes des enseignantes et du personnel communal, notamment le réglage de l'éclairage de la cour de récréation.

Il est à noter la participation du club de L'Orée Créative, dans la réalisation des rideaux occultants pour la classe des maternelles.

Concernant la demande de protection « pince-doigts », il est impossible de les installer sur les portes actuelles.

Globalement, pour le retour des vacances de Toussaint, la plupart des travaux et réparations ont été faits ou sont en cours de finition.

PROJET RPI

Une réunion a eu lieu le 25 septembre 2025 à la Sous-Préfecture de Fontenay le Comte en présence de Mme BOURNEVILLE (inspectrice académique) et la mairie de Mervent.

Chaque commune a jusqu'à la fin de l'année pour délibérer et se prononcer.

Si les deux communes se prononcent en faveur de ce regroupement, l'inspectrice académique mettra en œuvre le processus pour que tout soit prêt à la rentrée 2026.

PERSONNEL

M. BERTRAND David a pris ses fonctions au sein du service technique depuis le 1er octobre 2025, en tuilage et contrat jusqu'au 31 décembre 2025. Il sera stagiaire à compter du 1er janvier 2026 pour une durée d'un an.

M. EON explique qu'une visite complète de la commune, son territoire et ses limites administratives ainsi que des différents bâtiments a été faite ; ce qui a permis à M. BERTRAND de découvrir et mesurer l'étendue des interventions du service technique.

Mme PINGON Céline et Mme DRAPEAU Ludivine, les deux agentes au service administratif, ont également demandé à effectuer cette visite.

Une réunion du personnel a eu lieu le vendredi 26 septembre 2025 à 17h00 à la Mairie afin de faire le point sur l'année scolaire écoulée et faire part des décisions prises par le conseil municipal en matière de prévoyance et complémentaire santé.

SYCODEM

Une réunion s'est tenue à la mairie le 16 septembre 2025, pour lancer le projet de regroupement de points de collecte des ordures ménagères à savoir :

- Présentation des points de regroupement dont les emplacements sont à définir ;
Le SYCODEM a exposé les raisons et le bien-fondé de ce projet, comment il procède pour la mise en place des points de collecte (pose de pastilles thermocollées au sol)
- Présentation du calendrier :
 - propositions de regroupements et définition des emplacements en concertation avec la commune – réunion le mardi 18 novembre à 10h à la mairie
 - validation du projet par les élus d'ici la fin d'année
 - pose des pastilles : courant 1^{er} semestre 2026.

PLUIH

Un COTECH – Comité technique a eu lieu le mercredi 17 septembre 2025 avec pour ordre du jour :

- Paysage ;
- Environnement ;
- Premiers retours sur la consommation d'espaces.

Un prochain COPIL – Comité de pilotage est prévu le 4 novembre prochain à la Maison de Pays.

Il est convenu de transférer aux Conseillers les comptes-rendus de ces différentes réunions.

3 réunions publiques sont organisées pour permettre d'informer et d'échanger :

- Le mercredi 19 novembre – 19h30, Saint-Valérien
- Le mercredi 26 novembre – 19h30, Les Velluire-sur-Vendée
- Le lundi 1^{er} décembre – 19h30, Fontenay-Le-Comte.

CAMPAGNE DE CONTROLE DES ASSAINISSEMENTS COLLECTIFS

Une campagne de contrôle des installations d'assainissement non collectif va se dérouler sur la commune de la mi-novembre à la mi-décembre², organisée par la Communauté de communes. Ces contrôles obligatoires sont payants, le montant est de 120 €, et le contrôle effectué est valable 8 ans.

POLE FORET – BOUCLE CYCLO-TOURISTIQUE

Une réunion de travail a eu lieu le jeudi 02 octobre 2025 à 10h00 à Vouvant, pour faire le point sur les avancées de ce projet qui vise à renforcer l'attractivité touristique du secteur. Etaient présents : l'Office de tourisme et la Communauté de Communes.

Mme Mireille GUILMINEAU et M. Jean-Baptiste GOIS représentaient la commune et présentent la carte de la boucle proposée, reliant les 4 communes du Pôle de proximité Forêt.

Une présentation de ce projet, en présence de M. Paul GIRAUD du Bureau d'études VRD se tiendra le lundi 3 novembre à 16h à la Mairie de Bourneau, pour étudier les aménagements nécessaires et la signalétique. Certains points sont à surveiller, notamment la traversée de la départementale à Fourchaud. L'invitation a été transmise à tous les conseillers.

ASSOCIATION VENDEENNE DES PELERINS DE SAINT JACQUES VENDEE COMPOSTELLE – MONT SAINT MICHEL

La commune a reçu un courrier le 13 octobre 2025 concernant le projet de plantation de 6 arbres fruitiers sur le Chemin de Compostelle traversant la commune.

L'Association Vendéenne, à l'initiative de ce projet, souhaite qu'une date de plantation soit fixée et que les positions des arbres soient matérialisées sur un plan.

Une réunion est programmée le jeudi 13 novembre à 9h30, à la mairie pour définir ces emplacements.

SOCIETE PUBLIQUE LOCALE (SPL) VENDEE EXPANSION

L'Assemblée de la SPL - Société Publique Locale Vendée Expansion a fait parvenir son Rapport annuel de l'élu mandataire pour l'exercice 2024.

Cette société a pour objet d'accompagner ses collectivités actionnaires, dans la mise en œuvre de leurs politiques publiques locales.

La société est intervenue à Bourneau en 2010, pour la restructuration de la salle polyvalente. A ce titre, la commune détient 2 actions de cette société.

Ce Rapport annuel est acté par le Conseil.

TELEPHONIE – INTERNET ET INFORMATIQUE

Mme Hélène PAGENAUD rappelle que la commune a changé d'opérateur téléphonique et opté pour un nouveau contrat avec Romain Informatique pour la maintenance des installations téléphone et informatique à la mairie et à l'école.

Il est également rappelé le comparatif des tarifs de prestation téléphonie effectué au moment de la décision de changer de prestataire.

	SFR + VD COM	Romain Informatique	Différence
Abonnement mensuel	688,86 €	457,20 €	-231,66 €
Total annuel	8 266,32 €	5 486,40 €	-2 779,92 €
	Frais résiliation 2 771,78 €	Frais installation 3 481,20 €	

Romain informatique est intervenu le 22 octobre 2025 pour la mise en place de la nouvelle téléphonie et internet par la fibre à la Mairie et à l'école.

Dans le cadre du RGPD, il est également intervenu le mardi 28 octobre 2025 pour l'installation de la sauvegarde des données de la Mairie.

Ces interventions ont fait ressortir de nouveaux besoins et des manques ; plusieurs devis ont été demandés :

- Un devis pour un téléphone pour la salle polyvalente ;
- Un devis pour un téléphone pour le complexe sportif ;

Ces 2 espaces accueillant du public, la commune a l'obligation de les équiper d'un téléphone par mesure de sécurité et de prévention. En cas de contrôle, des tests vers les numéros d'urgence sont effectués.

- Un devis pour l'installation d'un switch afin de bien séparer les réseaux : réseau ouvert au public et le réseau interne à la mairie,
- Un devis pour des casques téléphoniques pour l'accueil de la Mairie et le secrétariat de la Mairie,
- Un devis pour l'augmentation de la capacité de la boîte mail de la Mairie pour une plus grande capacité d'archivage.

COMMISSION AFFAIRES SOCIALES

La commission des affaires sociales s'est réunie le lundi 20 octobre 2025. Mme Lisa BONAMY rend compte des réflexions et actions menées.

Un recensement des personnes vulnérables, à contacter en cas de périodes à risques, a été fait : la vulnérabilité peut être liée à l'âge, la santé, le handicap ou encore la situation d'isolement, le climat, etc.

La liste établie, uniquement avec l'autorisation des personnes concernées elles-mêmes, est annexée au Plan de sauvegarde communal.

Une communication plus large est prévue dans le bulletin municipal et Intramuros pour sensibiliser toutes les personnes qui souhaiteraient être recensées.

L'accueil de la mairie est très souvent sollicité pour obtenir de l'aide dans des démarches administratives et en particulier pour l'impression de documents reçus par voie numérique.

Le Conseil est d'accord pour maintenir le service de copies à la demande et gratuites.

Une démarche est à engager auprès de la Communauté de communes pour mettre en place une permanence France Service sur la commune.

TRANSPORT SOLIDAIRE

L'ODDAS arrête la prise en charge du transport solidaire, à hauteur de 10 000 €, à financer par les communes adhérentes. Le Conseil, lors de sa dernière réunion avait retenu l'hypothèse n°2 : l'enveloppe de 10 000 € est réparti au prorata de la population.

Cette décision a été transmise à l'ODDAS ; la majorité des communes a également opté pour cette solution. Sur Bourneau, 7 personnes ont adhéré et utilisent ce service de transport solidaire. Une réunion a eu lieu le lundi 20 octobre 2025 à 18h30 à la COM COM ; le compte-rendu n'a pas encore été transmis.

COMMISSION ILLUMINATIONS

M. EON informe que lors de sa réunion du 29 septembre, la commission a décidé pour les fêtes de fin d'année : l'achat de 6 sapins (3 pour l'école, 1 pour la bibliothèque, 1 pour la mairie et 1 à l'ancienne boulangerie) et l'acquisition d'un traineau lumineux pour le rond-point de Fourchaud.

COMMUNICATION

La commission communication s'est réunie le 30 septembre 2025 à la Mairie, avec pour ordre du jour : le bulletin municipal / la Quinzaine bleue / Octobre rose.

Mme Hélène PAGENAUD informe que le bulletin municipal sera sur le thème de « L'Arbre ».

Deux devis pour l'impression ont été reçus :

- JPB REPRO (l'imprimeur du bulletin 2024) : 1 468.32 €
- PROCOM : 973.50 €

Le devis PROCOM est retenu.

QUINZAINE BLEUE

Mme Lisa BONAMY rend compte de l'Atelier tricot et crochet, organisée le 7 octobre, dans le cadre de la Quinzaine Bleue. Il s'est déroulé dans la salle polyvalente en présence des bénévoles de l'Orée Créative, des usagers de la commune et des résidents des EPHAD de PISSOTTE et de

SAINT HILAIRE DES LOGES. Cet Atelier a été un beau moment de convivialité et d'échange ; une première réussie.

OCTOBRE ROSE

La commune s'est parée de motifs de rose avec la collaboration des associations Eco Nature et l'Orée Créative.

Une marche de 5 kms environ a eu lieu le dimanche 26 octobre 2025, réunissant 80 personnes de la commune et alentours. Un moment de rassemblement à la salle polyvalente, au démarrage et à la fin, des stands d'informations sur la prévention du cancer du sein et d'animations. La marche a permis la collecte de 540 € de dons pour la recherche contre le cancer.

SPECTACLE DES AINES

Mme Hélène PAGENAUD informe que le spectacle des aînés aura lieu le dimanche 08 février 2026 à la salle polyvalente de 14h30 à 16h30. Le Duo Double effet jouera son spectacle « Les années mange disques », le montant de leur prestation est de 1 050 Euros.

RESEAU DES BIBLIOTHEQUES

Une rencontre avec les élus et les bibliothécaires du réseau des bibliothèques du Thouarsais aura lieu le 20 novembre 2025 toute la journée.

SIVU GENDARMERIE DE L'HERMENAU – COMITE SYNDICAL DU 20 MARS 2025

M. Thierry DERVIN, représentant la commune, rend compte du Comité syndical du SIVU de la Gendarmerie de l'Hermenault, qui a eu lieu le 20 mars 2025, avec pour ordre du jour, l'approbation des comptes 2024, le vote du budget 2025 et le programme des travaux 2025.

Il est à noter que la bonne gestion du Comité syndical permet ce programme de travaux en auto-financement, sans que les communes adhérentes n'aient de participation à verser.

Le Conseil est également informé du changement de chef de brigade à la gendarmerie de Sainte Hermine.

CREMATORIUM DE FONTENAY LE COMTE

L'inauguration du crématorium de Fontenay le Comte a eu lieu le jeudi 02 octobre 2025. Il est en fonction depuis le 08 octobre 2025.

INVITATION A LA CEREMONIE DU MARDI 11 NOVEMBRE 2025

Le rassemblement est fixé à 11h30 à la place de la mairie pour une procession jusqu'au monument aux morts où une cérémonie aura lieu à 11h45, avec dépôt de fleurs et remise du calot UNC. A l'issue, un verre de l'amitié sera servi à la salle polyvalente.

Les enfants de l'école vont chanter et des flyers ont été distribués aux familles pour les convier à participer.

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

L'élection du Conseil municipal des enfants aura lieu le mardi 4 novembre 2025 ; 3 enfants de la classe des CM se présentent.

INVITATION AUX PORTES OUVERTES DU SECOURS CATHOLIQUE – EQUIPE DE FONTENAY LE COMTE

Le samedi 15 novembre (veille de la journée nationale du Secours Catholique) de 9h30 à 17h, au 8 rue de Genève à Fontenay le Comte, le Secours Catholique organise ses Portes Ouvertes : l'occasion de présenter de vive voix les actions menées auprès de certains des habitants de la commune.

COMMISSION CULTURE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Mme Delphine LABOUREUX informe le Conseil que les « Rdv contes » n'auront pas lieu l'année prochaine ; la priorité étant donnée aux communes qui ne les ont pas encore eus.

La compagnie Syllabe recherche un lieu de résidence pour des répétitions d'un spectacle pendant une semaine complète. Il est convenu de voir selon les dates si la salle polyvalente peut être proposée.

ALERTE RECUE A PROPOS DE L'INFLUENZA AVIAIRE :

Le niveau de risque IAHP est passé de « modéré » à « élevé » par décision ministérielle, motivée par la multiplication de détection de cas d'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP). Le

secteur du Marais Poitevin est actuellement très exposé. Une campagne d'information est lancée et il est demandé aux mairies de la relayer. Une distribution des flyers d'information est organisée auprès des détenteurs de volailles sur la commune.

TERRAIN DE SPORTS

M. Julien NAULEAU rapporte une demande du Président du club de foot concernant les 4 projecteurs qui ne fonctionnent plus. M. Le Maire fera le point avec le SYDEV à ce sujet.

DEMANDE POUR LA CREATION D'UNE ASSOCIATION / AMICALE POUR UNE ACTIVITE DE JEUX DE CARTE

M. GIRARD a fait part de son projet de lancer une activité de jeux de cartes (tarot, belote...) sur la commune. Il demande au Conseil la mise à disposition gratuite d'une salle de la commune pour l'organisation d'une réunion publique d'information permettant de savoir si ce projet pourrait se concrétiser. Le Conseil donne son accord pour le prêt de la salle et la réalisation à la mairie des flyers d'invitation, sur papier fourni.

Prochaine réunion de conseil à 20h00 à la Mairie : Jeudi 11 décembre 2025

L'ordre du jour étant terminé, la séance est levée à 22 heures 35.

Fait à BOURNEAU, le 07 novembre 2025

Le Maire



Gérard GUIGNARD